

Fiche pédagogique

AGENT DE SECURITE PRIVEE QUALIFIE (Formation ASPQ)

Se préparer au Diplôme d'Agent de Sécurité Privée Qualifié (ASPQ)

Cette formation permet d'acquérir une **qualification opérationnelle** et de se présenter à l'examen pour obtenir le diplôme d'ASPQ de Nouvelle-Calédonie de niveau 3.

La **compétence métier** est acquise immédiatement grâce aux contenus théoriques et pratiques (mises en situation, exercices, training, examens blancs).

AGREMENT ASPQ N° 2019-18410/GNC
AUTORISATION CNAPS N° 20210779525

▶ OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser l'environnement juridique des métiers de la sécurité
- ▶ Assurer la surveillance d'un lieu afin de garantir la sécurité des personnes et des biens
- ▶ Exercer son activité en respectant l'organisation du service et les procédures d'alerte

▶ PUBLIC CONCERNE

- ▶ Toutes personnes voulant exercer dans les métiers de la Sécurité et devenir Agent de Sécurité Privée Qualifié.

▶ PREREQUIS

- ▶ Avoir une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (transmission du dossier par CTS Formation) ou copie de la carte professionnelle pour les personnels déjà en poste
- ▶ Avoir les compétences de bases 1 et 2 du référentiel CCE (savoir lire, écrire, comprendre et parler e français, savoir compter)
- ▶ Avoir une aptitude physique à l'emploi (certificat médical de moins de 3 mois)
- ▶ Etre âgé de 18 ans à la date de l'examen

▶ DUREE

- ▶ 170 heures, hors examen

▶ NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ▶ Groupe minimum = 8 personnes / maximum = 12 personnes



Certification
n° 2018/81020.2

Contenu pédagogique

AGENT DE SECURITE PRIVEE QUALIFIE

- ▶ **MODULE 01 – Dispositions légales spécifiques au métier (19h)**
- ▶ Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
- ▶ Connaître les dispositions utiles du code pénal
- ▶ Savoir appliquer l'article 73 du code pénal et le code de procédure pénal
- ▶ Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- ▶ Respecter la déontologie professionnelle
- ▶ **MODULE 02 : Comportements et gestion des conflits (12h)**
- ▶ Savoir analyser les comportements conflictuels
- ▶ Savoir résoudre un conflit et faire face aux situations menaçantes
- ▶ **MODULE 03 : Gestion des Risques Incendie (7h)**
- ▶ Initiation au risque incendie. Organisation d'une intervention. Le SSI.
- ▶ **MODULE 04 : Secours à personnes – SST (14h)**
- ▶ Conforme au programme élaboré par l'INRS
- ▶ **MODULE 05 : Gestion des risques électriques – HOB0 (7h)**
- ▶ Initiation au risque électrique. Conduite à tenir. Habilitation
- ▶ **MODULE 06 : Gestion des Risques du Pays (7h)**
- ▶ Risques naturels et technologiques du Pays. Les plans de prévention
- ▶ **MODULE 07 : Transmission des consignes, Communication (16h)**
- ▶ Appliquer les consignes, remonter les informations, préparer une mission.
- ▶ **MODULE 8 : Télésurveillance et vidéosurveillance (25h)**
- ▶ Cadre juridique. Chaîne de télé sécurité. CNIL et vidéosurveillance.
- ▶ Maîtriser la gestion des alarmes
- ▶ **MODULE 09 : L'anti-terrorisme (11h)**
- ▶ Connaître les différents matériels anti-terroristes
- ▶ Se protéger et protéger les lieux. Alerte secours
- ▶ Notions du secourisme tactique
- ▶ **MODULE 10 : Exercice du métier (52h)**
- ▶ Accueillir et contrôler les accès
- ▶ Maîtriser un poste de contrôle de sécurité
- ▶ Rondes et surveillance. Préparer une intervention
- ▶ Gestion de l'évènementiel.
- ▶ Inspection visuelle. Palpation de sécurité.
- ▶ **SUPPORT DE COURS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES**
- ▶ Salle pédagogique dédiée
- ▶ Plateaux techniques métiers et chemins de ronde
- ▶ Livre de cours remis aux stagiaires.
- ▶ **METHODE PEDAGOGIQUE**
- ▶ Apports théoriques
- ▶ Exposés de cas réels
- ▶ Ateliers, échanges en groupe
- ▶ Nombreux cas pratiques et mises en situation
- ▶ Entraînement intensif à l'examen
- ▶ **EXAMEN :**
- ▶ Epreuve 1 : questionnaire professionnel 30 questions (30 min.)
- ▶ Epreuve 2 : Mise en situation professionnelle, entretien avec le jury (40 min.)
- ▶ Epreuve 3 : Entretien final avec le jury (10 min.)
- ▶ **INTERVENANTS :**
- ▶ La liste des intervenants, leurs agréments de formateurs pour adultes et leurs domaines de formation peuvent être consultés sur le site Internet ou être transmis à la demande.